

Objet : CAPN de titularisation des inspecteurs stagiaires de la promotion 2021-2022

Madame la présidente,

L'été 2022 aura été marqué par une crise inflationniste et par une situation écologique alarmante. C'est pourquoi, et contrairement à nos pratiques de propos liminaires en CAPN, les élus CFDT-CFTC Finances publiques interpellent la DGFIP sur ces deux sujets.

Les agents publics, et a fortiori ceux de la DGFIP, ne vivent pas dans un vase clos et sont touchés par ces deux phénomènes.

Premier marqueur de cet été 2022, **l'inflation**.

Les agents publics subissent de plein fouet la crise inflationniste actuelle. L'augmentation de 3,5 % de la valeur du point d'indice a eu le mérite de sortir nos rémunérations de l'ère du permafrost mais est bien loin de couvrir l'augmentation des prix à la consommation. L'inflation poursuit sa course (+ 6,1% en juillet) et les salaires des fonctionnaires courent toujours derrière.

En matière de rémunération des fonctionnaires, vecteur d'attractivité de la fonction publique (même si ce n'est pas le seul), la CFDT-CFTC a fait des propositions concrètes :

- Un engagement à une revoyure en fonction de l'inflation pour en tirer les conséquences sur la rémunération.
- Une révision en urgence des grilles.

N'oublions pas l'engagement du DGFIP dans le cadre du protocole d'octobre 2021 de revoir le régime indemnitaire des agents. Nous attendons toujours des mesures concrètes sur ce point.

Par ailleurs, il existe des éléments de rémunération indirecte qui ont un impact immédiat sur le pouvoir d'achat des agents notamment ceux ayant les plus faibles rémunérations. La CFDT-CFTC demande

- une revalorisation des frais de restauration,
- une meilleure prise en charge des frais de déplacements domicile-travail,
- un encouragement des mobilités durables et du covoiturage,
- une incitation à l'utilisation des transports collectifs (avec un déplaçonnement des prises en charge des abonnements aujourd'hui limitées à 86 euros et quelques centimes).

L'application de telles mesures aurait un impact positif sur le pouvoir d'achat des agents publics.

Deuxième marqueur de cet été 2022 : **une sécheresse et une canicule** qui ne sont que les prémisses de ce qui nous attend si nous ne faisons que regarder notre maison brûler.

Face à ce problème, le Ministère de la fonction publique a demandé aux administrations de lui présenter un plan stratégique de sobriété énergétique. Ce n'est pas en baissant, aujourd'hui, de 2 à 3 degrés le chauffage dans les bâtiments publics que la France va satisfaire aux contraintes des accords de Paris. Il faudra à la DGFIP, plus que l'opération Bercy vert, pour donner de la crédibilité à ses actions en faveur de l'environnement.

Et ce, d'autant que le NRP en éloignant de plus en plus les agents de leur lieu de vie et en les obligeant à faire plus de kilomètres en voiture, n'a pas été un pas ni en faveur de leur pouvoir d'achat ni en faveur du climat.

En marge de cette CAP, les élus **CFDT-CFTC** veulent apporter tout leur soutien aux collègues qui ont été touchés par les incendies ou par les fortes intempéries qui ont frappé la Corse à la mi-août.

S'agissant plus particulièrement de la formation à la DGFIP, la **CFDT-CFTC** ne le dira jamais assez : la réduction de la durée de la formation statutaire conduit à ne délivrer aux stagiaires qu'un minimum de connaissances, charge aux collègues titulaires, futurs tuteurs, de combler les lacunes. Cette inquiétude est d'ailleurs partagée jusqu'au plus haut niveau de la DGFIP. Cela étant dit, et parce que nous avons bien compris que la DGFIP ne reviendrait pas sur la durée de cette formation, nous souhaiterions connaître les suites données aux groupes de travail internes chargés de trouver des pistes d'amélioration et d'évolution de la formation initiale.

Le niveau élevé de recrutement de contrôleurs stagiaires, que nous avons demandé, induit une sur occupation des locaux de l'ENFIP. Il a été évoqué l'idée du « 4+1 », c'est-à-dire une rotation des stagiaires entre 4 jours de présentiel et une journée de travail en autonomie. La **CFDT** souhaite connaître les modalités exactes de cette mise en œuvre ainsi que le devenir du vendredi après-midi traditionnellement libéré pour permettre aux stagiaires de rejoindre leur famille.

Nous profitons également de cette CAPN pour évoquer la situation des agents C stagiaires hébergés aux Gourlettes et à la Pradelle, confrontés à des comportements inacceptables ayant conduit à un sentiment d'insécurité généralisé. Une pétition a circulé mi-juillet 2022 récoltant plusieurs centaines de signatures. Même si ces agents ont quitté les logements loués à l'ARENFIP, les promotions à venir d'inspecteurs et de contrôleurs ne doivent pas subir les mêmes désagréments. La **CFDT-CFTC** souhaite connaître les suites qui ont été apportées à cette pétition.

Toujours concernant l'hébergement, la **CFDT** a été contactée par de nombreux futurs stagiaires lyonnais qui se sont vus refusés un logement faute de place. Nous souhaitons savoir si ces problèmes ont pu trouver des solutions, même si nous sommes conscients que les promotions importantes de cette prochaine rentrée posent des problèmes logistiques.

Pour en venir au sujet de la CAP qui nous réunit ce jour, les élus **CFDT-CFTC** remarquent, même si les conditions ne sont pas comparables du fait du tout distanciel de la formation précédente et sans en tirer aucune généralité, que 5 fois plus de stagiaires ont échoué à valider leur formation théorique. Ces chiffres ne manquent pas d'interpeller alors que l'ENFIP est en cours de réflexion sur les modalités et le contenu des enseignements.

Nous vous interpellons également sur l'absence de rapport intermédiaire pour des stagiaires qui n'ont finalement pas validé leur stage pratique probatoire. Nos réserves, formulées lors du GT formation sur ce point, n'étaient donc pas infondées. Cette situation qui a placé les stagiaires devant un fait accompli est de nature à les avoir empêchés de réagir.

Les élus **CFDT-CFTC** espèrent que cette CAPN jouera pleinement son rôle et que les propositions de la CEC ne sont pas nécessairement définitives.

Les élus **CFDT-CFTC** en CAPN4
Karine ROUSSEAU et David BRAASCH
Expert : Philippe DUCKERS